

Benchmark Rapports ESG article 29

Un deuxième exercice plus complet et encourageant dans la poursuite de l'engagement

La publication d'un rapport annuel public présentant la stratégie ESG (environnementaux, sociaux et gouvernance) de l'entreprise est devenue obligatoire pour l'ensemble des assureurs en 2022. Pour la première publication, l'intégralité des informations requises par la loi énergie climat n'était pas obligatoire. La publication du rapport 2023 intègre désormais des informations relatives à la Taxonomie européenne et aux combustibles fossiles, à la gestion et l'évaluation des risques de durabilité, ainsi qu'à la biodiversité et aux plans d'améliorations à mettre en place.

Pour cette nouvelle édition, nos experts ont choisi de reconduire l'exercice mené en 2022 afin d'identifier les premières tendances. Ce nouveau benchmark s'appuie sur un échantillon de près de 22 acteurs (soit de plus de 2 300 Md€ d'encours) et de tout type d'organisme (banques d'assurance, assurances, mutuelles, institutions de prévoyance et réassurance).

Les évolutions remarquables entre les deux exercices



91 % des acteurs ont exprimé sortir progressivement du charbon thermique en se fixant des cibles précises, contre 64 % en 2022



82 % des acteurs évaluent l'impact sur la biodiversité, contre 64 % en 2022



100 % des acteurs ont décrit leur plan d'actions pour l'année prochaine, contre 27 % en 2022

Poursuite de l'engagement de l'industrie de l'assurance

Ce deuxième exercice est plus complet avec des informations supplémentaires sur l'exposition du portefeuille aux activités nuisibles à la transition climatique, l'évaluation des risques de durabilité, la stratégie mise en place dans les prochaines années et l'impact des assureurs sur la biodiversité. A la lecture de ces rapports, une poursuite de l'engagement des acteurs autour des enjeux ESG est observable au travers de nouvelles adhésions à des alliances de place et la définition d'axes stratégiques communs.

Accélération et convergence

Une forte hétérogénéité, tant dans la présentation du rapport que dans la formalisation de l'engagement à appliquer une politique ESG ou encore dans les indicateurs de suivi, les méthodologies de calculs et les éléments de benchmark. La mobilisation des acteurs semblent toujours diffuse mais pourrait converger progressivement grâce notamment à l'établissement de conférences internationales telle que la COP 15.

Une accélération dans la définition des objectifs est observée. En effet, certains acteurs ont déjà atteint leurs objectifs et s'en fixent de nouveaux.

Meilleure appréhension des risques

Une évolution significative dans l'appréhension et la maîtrise des risques physique et de transition est constatée mais le choix des fournisseurs de données (et donc les méthodologies) reste très hétérogène.

Toutefois, un peu moins de la moitié des acteurs de notre panel évaluent un impact financier sur le risque physique et de transition.

Renforcement de la politique d'investissements

A la lecture des premiers rapports, les acteurs s'étaient engagés dans les problématiques ESG notamment au travers de leurs investissements. La politique d'investissements autour des critères ESG s'est globalement renforcée :

- Exclusions sectorielles plus drastiques ;
- Prise en compte de l'impact biodiversité dans les critères de sélection des actifs ;
- Abaissement des seuils de chiffres d'affaires pour les entreprises dépendant des énergies fossiles.

Les prochaines étapes selon nos experts

- Approfondissement de l'analyse des indicateurs ESG et des risques de durabilité
- Mise en place de stratégies long terme en lien avec la préservation et la réparation de la biodiversité
- Déclinaison opérationnelle de la stratégie de décarbonation
- Intégration dans le pilotage stratégique et le suivi des risques (cartographie des risques, ORSA, BGS, appétence aux risques)



Annabelle GARRIGUE
Senior Manager
Modeling & Risk
P&C



Elie MERYGLOD
Senior Manager
Modeling & Finance
Life & Health



Thibaut GILLIARD
Director, Deputy Head of
Modeling & Finance
Life & Health

Les Experts
addactis

Au-delà d'un positionnement marché, à travers ce benchmark, nos experts partagent leurs analyses et convictions pour vous éclairer sur les enjeux ESG.

L'évaluation des risques de durabilité

En 2023, 77 % des acteurs analysent le risque physique (57 % en 2022) et 68 % analysent le risque de transition (15 % en 2022).

		2023		2022	
		Risque physique	Risque de transition	Risque physique	Risque de transition
Aucune évaluation	1	14 %	9 %	33 %	81 %
Mesure d'exposition des actifs	2	9 %	23 %	10 %	5 %
Scoring du risque	3	32 %	23 %	52 %	5 %
Impact financier	4	45 %	45 %	5 %	10 %



La poursuite de l'engagement et de la consolidation de la stratégie ESG

- La mobilisation des acteurs est-elle plus forte ?
- Quels sont les points de convergence en matière de stratégie ESG ?
- Quels sont les objectifs fixés en matière d'impact sur la biodiversité ?



La quantification des impacts financiers

- Comment a évolué l'intégration des risques de durabilité ?
- Quelles méthodologies sont utilisées pour évaluer l'impact financier des risques de durabilité ?



L'évolution de l'offre et de la communication

- Comment a évolué l'offre dans l'assurance sur la partie investissements ?
- L'offre s'est-elle élargie en assurance non-vie ?



Le plan d'actions

- Quelles sont les prochaines étapes identifiées par les acteurs ?
- Les objectifs ont-ils évolué entre les deux exercices ?



L'identification et mesure des risques ESG

- Comment a évolué l'appréhension et la mesure des indicateurs ESG ?
- Comment est évalué l'impact sur la biodiversité ?
- Quelles sont les objectifs de la taxonomie européenne ?
- Comment construire et décliner opérationnellement la trajectoire de décarbonation ?

L'EXPERTISE ADDACTIS

Afin d'anticiper les impacts et l'évaluation des risques climatiques, Addactis a mis en place un groupe de travail interne depuis 4 ans ayant vocation à :

- Assurer une veille réglementaire sur les sujets en lien avec les risques de durabilité / climatiques
- Réaliser des travaux de R&D à la fois sur les risques physiques et de transition en assurance de personnes et en assurance IARD
- Définir une démarche standard d'appréhension des risques climatiques pour les sociétés d'assurance

L'engagement d'Addactis en faveur de la transition climatique, sociale et sociétale se traduit naturellement par l'accompagnement des assureurs dans la transformation de leur entreprise afin qu'ils soient acteurs de cette transition.

Rapport article 29 LEC

- Présentation du benchmark et positionnement vis-à-vis des concurrents et de la réglementation
- Revue du rapport et établissement de plan d'actions
- Rédaction du rapport

Addactis accompagne plusieurs acteurs dans la revue et la rédaction de leur rapport article 29.

Gestion et suivi des risques

- Évolution de la cartographie des risques
- Définitions d'indicateurs de pilotage
- Intégration au cadre d'appétence
- Construction de tableaux de bord

Addactis accompagne plusieurs acteurs dans l'évolution du cadre de gestion des risques pour l'intégration des risques de durabilité.

Modélisation et quantification des risques

- Évolution des outils d'évaluation prospectif
- Exercices climatiques
- Évaluation dans le cadre de l'ORSA (scénarios sur l'horizon du PMT)
- Intégration des risques de durabilité dans le BGS
- Évolution du pilotage et des règles de gestion

Addactis accompagne plusieurs acteurs dans la réalisation de l'exercice climatique ACPR et l'évolution des outils d'évaluation prospectif.